

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 9 (1871)
Heft: 40

Artikel: Dieu vous bénisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181484>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Bon ! s'écria Du Plantier, en embrassant sa Louise, la réforme est en bon chemin.

Peu de jours après le neveu arriva : c'était un jeune homme d'une figure agréable et se présentant bien.

Louise, en le comparant au portrait que son imagination n'avait pu s'empêcher de crier d'après la trivialité du nom que le hasard lui avait imposé, ne pouvait en croire ses yeux. Comme elle était elle-même fort jolie, l'époux ne fut pas moins charmé.

Le mariage se fit donc sous les plus aimables auspices, et Madame Louise Choupin, trouva que le nom ne fait pas davantage l'homme, que l'habit ne fait le moine.

Dieu vous bénisse.

Chez les anciens, l'éternuement était un augure. On l'interprétait de diverses façons : favorable de midi à minuit, et défavorable au contraire de minuit à midi, il était un signe de bonheur ou de malheur pour les autres, suivant qu'on éternuait à leur droite ou à leur gauche ; mais quel qu'il fut, on le considérait toujours comme un signe sacré, et l'on saluait ceux qui éternuaient en disant : Que Jupiter te conserve ou t'assiste ! C'est de là que l'usage s'est introduit chez les chrétiens de dire à ceux qui éternuent : *Que Dieu vous bénisse !*

Depuis que cette expression n'a plus de raison d'être un souhait, elle est devenue parmi nous une formule de politesse. Par une bizarrerie que rien n'explique nous avons continué de faire des souhaits sur tous les tons et sous toutes les formes comme si nous étions encore au temps où Pénélope fit éclater sa joie en entendant éternuer Télémaque. Des siècles se sont écoulés, les rhumes de cerveau se sont multipliés à l'infini et cet usage a subsisté. Soyez bon ou méchant, honnête ou fripon, peu importe, si vous éternuez, *que Dieu vous bénisse !*

Cependant cette expression tend à disparaître et bientôt l'éternuement passera inaperçu. Ce sera certainement une grande privation pour les pays où l'éternuement est en honneur à la cour ; pour le royaume de Sennaar, par exemple, où l'on a l'habitude, lorsque le roi éternue, de lui tourner le dos en se donnant une claqué sur la cuisse droite ; ou bien pour le Monotapa où l'éternuement du roi est toujours suivi d'un tapage épouvantable. Quand sa majesté éternue on ne lui dit pas : *Dieu vous bénisse !* mais tous les courtisans, par politesse, font un bruit à peu près pareil à l'explosion du nez royal ; ce bruit que sont tenus de répéter ceux qui se trouvent dans les pièces voisines, se communiquent en un instant aux maisons environnantes et bientôt, de proche en proche, dans toute la ville.

Quelle pluie ! — Pauvres vignerons ! — Quelle piquette ! — Comme ça tombe !.... Telles sont les

phrases qui s'échangent entre les passants depuis qu'une pluie froide et persistante est venue détruire les espérances qu'on avait conçues en voyant la riche espérance de la vigne, il y a quelques semaines.

Les innombrables parapluies qui se croisent dans les rues donneront quelque à propos aux lignes suivantes. Il y a quelques mois, nous avons déjà dit un mot des premiers parapluies dont on fit usage en Suisse. Voici maintenant comment ils furent accueillis en Angleterre :

« Ce n'était pas une chose ordinaire, à Londres, qu'un parapluie au commencement du siècle passé. Quelques dandys seulement se hasardaient à déployer cet instrument que les hommes ne purent pendant longtemps porter sans encourir le reproche d'une délicatesse efféminée, et qui fut généralement considéré comme l'attribut essentiel d'une classe d'homme cordialement détestée de la populace anglaise, c'est-à-dire de la gent française *trottemenu*. On commença par adopter le parapluie dans les cafés, où il était tenu en réserve pour les grandes occasions, comme pour une pluie d'orage, par exemple. Alors on le prêtait, à défaut de voiture ou de chaise à porteur, au consommateur ; encore celui-ci ne voulait-il pas s'en charger. Un homme portant un parapluie passait aux yeux de tout le monde pour une véritable petite-maîtresse. Encore en 1778, un certain John Macdonald, valet de pied, qui a écrit ses mémoires, raconte que lorsqu'il lui arrivait de prendre avec lui un fort beau parapluie de soie qu'il avait rapporté d'Espagne, il ne pouvait s'en servir à sa commodité, le peuple lui criait de suite : « Hé ! monsieur le Français, pourquoi ne prenez-vous pas une voiture ? » Le fait est que les cochers de fiacre et les porteurs de chaises, réunis par l'esprit de corps, formaient une coalition tapageuse et formidable contre cette concurrence. Le même écrivain de 1778 nous dit : « A cette époque on ne portait point de parapluies à Londres ; seulement dans les maisons nobles ou riches, on en voyait un de grande dimension, suspendu dans le vestibule et destiné à abriter, en cas de pluie, les dames ou les messieurs dans le trajet de la porte à leur équipage. » Sa sœur fut forcée un jour de quitter son bras pour se soustraire au torrent d'insultes populaires que son parapluie lui avait attiré. Mais il ajoute qu'il persista pendant trois mois, et qu'au bout de ce temps on ne fit plus d'attention à cette nouveauté. Les étrangers commencèrent à se servir de leurs parapluies et les Anglais suivirent l'exemple ; et aujourd'hui c'est un objet de grand commerce à Londres. Ce valet, s'il ne s'en fait pas trop accroire, fut donc le premier qui se distingua dans cette capitale par l'usage d'un parapluie de soie. En ce cas, il est le fondateur d'une école fort nombreuse. Aujourd'hui un recensement de parapluies serait en même temps un recensement de population. »

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMP. HOWARD-DELISLE.